

**Le gouvernement vient de dévoiler son projet de loi sur les retraites. Après les réformes de 1993 et de 2003, c'est un nouveau coup dur porté contre les pensions, qui va se traduire par une paupérisation des retraités.**

# Ensemble le 24 juin mobilisation pour nos retraites !

**Dans le public comme dans le privé, le report de l'âge légal à la retraite et la confirmation de l'allongement de la durée des cotisations, c'est une nouvelle baisse drastique des pensions qui est programmée !**

Le gouvernement porte à 62 ans l'âge légal de départ en retraite en l'augmentant de 4 mois chaque année à partir de 2011. L'âge d'annulation de la décote aujourd'hui fixé à 65 ans sera reporté à 66 ans en 2019 et 67 ans en 2023.

Pour le public, l'âge légal de la catégorie active sera décalé de deux ans, passant à 57 ans.

En matière de pénibilité, le gouvernement endosse la conception de l'individualisation du MEDEF, ce qui confirme nos craintes de suppression pure et simple de la catégorie active à très court terme.

Il faut rajouter à ces mesures, mise en extinction du dispositif de retraite anticipée pour les parents de trois enfants.

Au nom de la justice sociale, les cotisations des fonctionnaires seront progressivement réhaussées de 3 % alors que leurs primes ne sont toujours pas prises en compte dans le traitement de base.

L'annonce en février dernier de la suppression de la catégorie active pour les infirmières avait déjà fixé le cap.

Comme il ne sera pas possible de travailler jusqu'à 67 ans dans nos secteurs d'activité où les contraintes physiques et psychiques sont de plus en plus lourdes, il s'agit, ni plus, ni moins d'organiser la baisse massive des pensions (qui ont déjà diminué de près de 20% depuis 1993).

**Les femmes salariées à 80% dans le sanitaire et le social, qui avaient déjà souvent des carrières incomplètes vont subir de nouvelles pénalisations avec des décotes encore plus importantes.**

Contrairement aux affirmations gouvernementales sur la repartition soi-disant "équitable de l'effort", ce projet de loi frappe d'abord les salariés : 19 milliards d'économies sont faites sur leurs dos alors que les taxations des hauts revenus de rapporteront que 230 millions d'euros (1,2%).

Ce projet de loi porte le sceau de l'idéologie de la rigueur libérale et fait payer la crise à tous les salariés.

Au-delà des retraites, d'autres projets régressifs sur la branche maladie de la Sécurité sociale et les services publics sont dans les cartons gouvernementaux à l'exemple des autres pays européens.

## **La Bourse ou la vie !**

Les banques et organismes financiers qui ont généré la crise financière actuelle sont exonérés de toute participation et vont pouvoir reprendre de plus belle leurs pratiques spéculatives contre les peuples.

Pour stopper cette régression sociale sans précédent, il nous faut préparer un mouvement de grève générale de l'ensemble des salariés du public et du privé dès la rentrée avant le vote au Parlement de cette loi.

**> Dans l'immédiat, la journée nationale de grève et de manifestations organisée le 24 juin par l'intersyndicale doit être massivement suivie pour montrer au gouvernement la volonté des salariés d'obtenir le retrait de ce projet de loi destructeur !**



Union  
Syndicale  
**Solidaires**

un préavis national est déposé à partir du mercredi 23 20H jusqu'au vendredi 25 8H.

Fédération Sud Santé-  
Sociaux  
"Solidaires - Unitaires -  
Démocratiques"  
70, rue Philippe de Girard  
75018 Paris  
Tel : 01 40 33 85 00  
Fax : 01 43 49 28 67  
Site internet :  
www.sud-sante.org

Paris, le 16 juin 2010